7 juillet 2025

Communiqué de presse Afep MEDEF France Industrie

OBJECTIF CLIMATIQUE 2040
Réussir la décarbonation de l'Europe implique de lancer immédiatement un agenda compétitif de référence mondiale

La Commission européenne propose de créer un objectif de réduction nette des émissions de gaz à effet de serre d'au moins 90 % d'ici 2040 par rapport à 1990.

Le MEDEF, l'Afep et France Industrie réaffirment leur plein engagement en faveur de la décarbonation de l'économie européenne, condition essentielle pour atteindre la neutralité carbone en 2050, dans la lignée de l'Accord de Paris mais considèrent cette nouvelle cible prématurée.

Le mandat actuel de la Commission s'est fondé sur le constat du rapport Draghi, selon lequel décarbonation et compétitivité étaient indissociables.

Alors qu'une année s'est écoulée depuis les élections européennes, nos organisations font valoir que la priorité absolue doit être la mise en œuvre immédiate d'un agenda compétitif de référence mondiale articulé autour de 6 chantiers :

- Achever le marché unique pour éliminer les barrières intra-européennes qui fragmentent notre potentiel économique
- Garantir un accès compétitif à l'énergie et assurer une meilleure cohérence de l'action climatique
- Moderniser la politique de concurrence
- Réaliser et soutenir le virage numérique du continent
- Garantir une utilisation stratégique de la commande publique
- Mobiliser massivement les investissements privés et publics au service de la transformation de l'Europe.

La mise en œuvre de cet agenda conditionne l'atteinte des cibles climatiques. Elle doit donc contribuer à la détermination du niveau de réduction nette des émissions de gaz à effet de serre.
L'agenda compétitif permettra de s'assurer que les objectifs climatiques fixés seront pleinement réalistes et atteignables pour les entreprises. Il permettra en outre à la Commission de déterminer avec les acteurs économiques les actions à conduire pour accompagner la transition et les moyens de la financer.

Inversement, en l'absence de mise en œuvre immédiate de l'agenda compétitif, l'atteinte d'objectifs climatiques fixés prématurément entraînera inévitablement des suppressions d'emplois industriels, ce qui va à l'encontre des intérêts des Européens, aussi bien sur le plan économique que social.

Le MEDEF, l'Afep et France Industrie appellent donc les autorités européennes à donner sous quelques semaines la visibilité complète de l'agenda productif et compétitif permettant d'initier la mise en œuvre des 6 chantiers. La détermination de la trajectoire de réduction nette des émissions de gaz à effet de serre se déduira alors.

L'Afep, le Medef et France Industrie sont prêts à y contribuer avec l'ensemble des acteurs.

Contacts presse :
Afep - Mael Evin, +33 6 44 12 14 91, presse@afep.com
MEDEF – Service presse, presse@medef.fr
France Industrie - Daphné Lepetit, +33 6 01 65 37 73, presse@franceindustrie.org